

LETTRE DE RENTREE 2026/2027

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association Sportive, chers collègues,

Une nouvelle rentrée, une nouvelle étape

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle rentrée, qui sera pour moi un peu particulière puisque je prends cette année la direction de l'UGSEL. Je remercie l'ensemble du comité pour son soutien et plus particulièrement Olivier, à qui je souhaite le meilleur pour ses nouvelles fonctions.

Je souhaite aborder cette nouvelle étape avec une idée simple : **continuer ce qui fonctionne et développer nos projets.**

L'UGSEL a déjà une belle dynamique: des projets, des compétitions et surtout des personnes engagées qui font vivre le sport scolaire au quotidien. Il n'est donc pas question de tout changer. Au contraire, l'objectif est de s'appuyer sur ce qui existe, sur votre expérience et sur tout ce qui a déjà été construit.

Mais une rentrée est aussi l'occasion de regarder devant nous et d'accueillir des forces vives.

Nous aurons à cœur de faire vivre de nouvelles choses dans nos établissements et pour les élèves, de développer certaines pratiques et, surtout, de donner encore plus envie de participer à la vie de l'UGSEL, levier ô combien important dans notre discipline et ses enjeux actuels.

L'UGSEL doit demeurer un mouvement proche du terrain. **Vos idées, vos besoins et vos retours doivent avoir toute leur place.** C'est ensemble que nous pourrons faire avancer les choses.

Cette année sera donc placée sous le signe de la **continuité, mais aussi du développement et de l'envie d'aller de l'avant.**

Je compte sur vous, sur votre énergie et sur votre engagement pour faire de cette nouvelle année une belle réussite collective.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée, de beaux projets et surtout beaucoup de plaisir à les faire vivre.

À très bientôt sur le terrain !

Nous vous attendons donc pour cette nouvelle rentrée du sport scolaire à notre AG du Comité Nord Cambrai qui se déroulera le mercredi 16 septembre 2026 au Collège Notre Dame de la Renaissance de Somain. Je vous transmets donc ci-dessous les documents importants à me renvoyer au plus vite.
Belle rentrée, à votre service

Lucca Duchesne

Message de notre Président du comité UGSEL Nord-Cambrai

Chers collègues, chers chefs d'établissements de l'UGSEL du diocèse de Cambrai,

En cette rentrée 2026, je souhaite tout d'abord vous remercier sincèrement pour votre engagement au service de nos jeunes tout au long de l'année écoulée. Grâce à votre énergie et votre disponibilité, l'UGSEL continue d'être une formidable aventure humaine et éducative au cœur de notre beau diocèse de Cambrai.

Cependant, aujourd'hui, nous faisons face à réalité qui nous oblige à réfléchir : la baisse démographique impacte déjà nombre de nos écoles et collèges, et touchera demain nos lycées. Je reste convaincu, que l'UGSEL doit continuer à rayonner, à rassembler et à se réinventer pour répondre aux attentes de nos élèves, de nos familles et de nos établissements.

Cette dynamique est déjà à l'œuvre. Je pense notamment au travail engagé dans le 1er degré avec Bertrand Régnier, mais aussi aux nombreuses initiatives qui émergent sur notre territoire. L'ouverture sportive vers de nouvelles pratiques, comme l'option padel mise en place à Fourmies, témoigne de notre volonté d'innover et d'offrir à chaque jeune des parcours adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

Avec l'ensemble du bureau, dont je suis fier de les représenter, nous sommes convaincus que notre force réside dans notre capacité à avancer ensemble. Continuons à partager nos idées, à mutualiser nos compétences, à soutenir les projets des uns et des autres et à faire vivre l'UGSEL du premier au second degré avec la même ambition. Que cette nouvelle année soit riche en rencontres avec nos nouveaux lauréats de concours, en projets même les plus « farfelus », en audace, mais surtout en réussites collectives.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et me réjouis de vous retrouver lors de notre prochaine assemblée générale de l'UGSEL Cambrai.

Sportivement,

Nicolas Haroux

Chef d'établissement Hélène Boucher - Coordinateur de l'ensemble NDR-HB

Informations Inspection EPS Académie de Lille

Ce site présente les contenus académiques et nationaux liés à l'EPS de l'académie de LILLE :

<https://pedagogie.ac-lille.fr/eps/>

Sites Internet : ugsel59c.fr et ugsel59c.fr/1d



Notre comité est doté de **deux sites internet** à consulter régulièrement ; un pour le **premier degré** et un pour le **second degré** .

De nombreux documents et informations y figurent afin de faciliter le fonctionnement de vos associations sportives.

Lettre d'information Newsletter UGSEL Nord-Cambrai

Cette lettre mensuelle vous parvient par courriel (directeur@ugsel59c.fr), elle permet de véhiculer les informations importantes et reprend les nouveaux articles mis en ligne sur le site internet.

Vous êtes par défaut abonné à celle-ci à partir de votre identifiant Ugselnet ; n'hésitez pas à m'envoyer un mail si vous souhaitez être supprimé du listing. Pour les personnes qui ne reçoivent pas cette lettre, vous pouvez vous abonner directement à partir du site internet (page d'accueil).

Formulaires d'adhésion et d'engagements sports individuels et collectifs

Ceux-ci sont à renseigner sur le site internet rubrique "**dossiers de rentrée 2026/2027**" dans le **menu documents administratifs** puis à envoyer directement.

ATTENTION : le formulaire d'adhésion à l'UGSEL Nord-Cambrai doit également être imprimé (imprimez chaque page renseignée avant de cliquer sur continuer) et expédié à l'adresse indiquée après y avoir apposé la signature du chef d'établissement ainsi que le tampon de l'établissement (date limite : **30 septembre 2026**).

Cette année, le montant de la cotisation est fixée à **2,90 € par élève (cotisation diocésaine cf. CODIEC 2023-2024)** . Pour les établissements n'appartenant pas au diocèse celle-ci est également de 2,90€. Pour tous renseignements complémentaires, notre trésorier est à votre disposition à cette adresse did.fox29@gmail.com

Création de licences pour 2026/2027

La création de licences sera possible à partir du moment où les étapes suivantes auront été validées :

1. Exportation, par l'établissement, des informations vers le portail **GABRIEL** ([+ d'infos](#))
2. Création de l'association sportive par le chef d'établissement ou son représentant sur [UGSELNET](#) ([+ d'infos tutoriels](#))
3. Demande de licences par l'enseignant d'EPS par **UGSELNET** sous couvert de validation du chef d'établissement puis de l'UGSEL Nord-Cambrai ([+ d'infos tutoriels](#))
4. Impression des licences validées sur UGSELNET (**Licenciés + Actions + imprimer licence**) à partir d'une imprimante

ATTENTION : Il est nécessaire que les élèves soient licenciés pour pouvoir être inscrits **au départemental de cross-country du 04/11/26**.

L'UGSEL Nationale nous indique qu' UGSELNET est ré-ouvert et que les remontées Gabriel fonctionnent.

Pensez à prendre l'attache de votre secrétaire de direction ou votre direction dès votre reprise pour vérifier que la remontée de votre établissement a bien été effectuée qui vous permettra d'engager vos équipes sports co et vos premières inscriptions cross de district avant les vacances de la Toussaint.

Quelques dates importantes en Septembre

- **mercredi 9 Septembre**

Réunion de rentrée UGSEL Hauts de France (Visio) En attente des infos HDF
Institution Jean Paul II DENAIN (rue Louis Petit)

- **mercredi 16 Septembre à 16h30 (accueil 16h):**

Réunion de rentrée AG ordinaire et extraordinaire pour l'UGSEL Nord Cambrai,
Collège Notre Dame de la Renaissance à Somain (rue Wilson)

- **14h00 - 15h30** : Réunion Conseil d'Administration Bureau + Membres actifs
- **16h00 - 16h30** : Accueil Café
- **16h30 - 17h30** : Assemblée Générale ordinaire UGSEL Nord Cambrai + Réunion des Commissions Techniques Départementales
- **17h30** : Pot de l'amitié

- **Septembre 2026** : projet UGSEL institutionnel

[« https://www.ugsel.org/evenements/ma-maison-la-tienne-aussi »](https://www.ugsel.org/evenements/ma-maison-la-tienne-aussi)

- **Mercredi 16 Septembre** : Journée Nationale du Sport Scolaire (Cette journée du sport scolaire servira de tremplin en valorisant les compétitions Ugsel tout au long de l'année)



INFORMATIONS PRATIQUES

CARNET DE BORD DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (à télécharger sur le site internet rubrique "dossiers de rentrée 2026/2027"):

Ce document a un caractère obligatoire.

Il se compose de deux parties. Une partie « caractéristique » de l'Association Sportive de l'établissement et une partie propre à chaque enseignant ou animateur d'AS.

Le carnet de bord de l'Association Sportive doit être visé par le chef d'établissement, Président de l'AS.



NORD CAMBRAI

CATEGORIES D'AGE

Pour l'année scolaire 2026 / 2027 :

Poussin(e) (1 et 2) :	2017 / 2016
Benjamin(e) (1 et 2) :	2015 / 2014
Minime (1 et 2) :	2013 / 2012
Cadet(e) (1 et 2) :	2011 / 2010
Junior(e) (1, 2 et 3) :	2009 / 2008 / 2007
Sénior (1 et 2) (JO dans certains sports) :	2006 / 2005

Dans tous les sports, les élèves, nés en 2017 et 2016, inscrits dans un collège de l'enseignement du second degré sont autorisés à participer aux épreuves de la catégorie benjamin.
Les modalités de sur classement sont précisés dans les règlements spécifiques.

CERTIFICAT MEDICAL

« La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a modifié le code de l'éducation s'agissant du certificat médical, en ses articles L 552-1 et L 552-4 désormais rédigés comme suit : L 552-1 : Composantes de l'éducation physique et sportive, les activités physiques et sportives volontaires des élèves sont organisées dans les établissements par les associations sportives scolaires. Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires. (...) »

Désormais, les élèves participants aux associations sportives des établissements d'enseignement sont donc exemptés de l'obligation de certificat médical de non contre-indication. L'arrêté du 9 juillet 2018, modifiant l'art A231-1 du code du sport a mis fin à l'obligation de l'ECG pour le rugby à XV et à VII (une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et l'examen du rachis) .

CHAMPIONNATS NATIONAUX

En cas de qualification aux Nationaux, les informations et documents (4 pages, feuilles de confirmation de participation, réservations repas et hébergement, etc.) seront à consulter et à télécharger sur le site de l'Union Nationale à <http://www.ugsel.org>



CONTACTS COMITE UGSEL NORD-CAMBRAI (+d'infos)

Directeur départemental

Lucca Duchesne
Institution Jean Paul II 13 rue du couvent
59220 DENAIN
E-mail : directeur@ugsel59c.fr

Trésorier départemental

Didier Renard
100, chemin du moulin
59830 CYSOING
E-mail : did.fox29@gmail.com

PRIMES KILOMETRIQUES

Elles sont à réclamer au trésorier du comité départemental Nord-Cambrai dès que des élèves de votre établissement participent à un **championnat national UGSEL**, au **championnat départemental ou régional de cross-country**, à une **compétition ou une manifestation organisée dans le cadre de l'UGSEL Nord Cambrai**. Documents à [télécharger](#) sur le site internet UGSEL Nord-Cambrai

QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Une demande de qualification exceptionnelle pour un championnat régional est à faire par écrit à l'aide du formulaire spécifique [téléchargeable](#) à partir du site internet UGSEL Nord-Cambrai. Elle doit parvenir au directeur du comité départemental Nord-Cambrai au plus tard 24h00 après la compétition sportive départementale, en y justifiant la demande.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Les règlements UGSEL 2026-2027 seront disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale (www.ugsel.org).
Pensez à vérifier les modifications de ce début d'année.

RESPONSABILITES

L'UGSEL, l'établissement et la ville organisateurs d'une compétition déclinent toutes responsabilités en cas de vols, d'oublis, de pertes, de dégradations ...etc. Nous rappelons que lors des déplacements en compétition chaque enseignant ou éducateur a la responsabilité des élèves qu'il encadre.

STATUTS

Les Associations Sportives d'établissement doivent joindre à leur demande d'adhésion un exemplaire de leurs statuts, conformément aux statuts de l'UGSEL Nationale (article 5). Pour actualiser ceux ci, vous trouverez sur le site un modèle de statut type d'association sportive. Il sera nécessaire pour officialiser ces modifications de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire.